

Gilles Landrieu, Directeur scientifique adjoint, AFB

Question-clé transcrite et éditée par Anne Teyssèdre

Quelle stratégie générale de protection des espaces naturels ?

<https://vimeo.com/234883170>

Quelle est la place de la protection des espaces naturels dans les politiques de protection de la nature ? La protection des espaces naturels -comme d'ailleurs la protection des espèces- fait partie des outils traditionnels, utilisés depuis très longtemps, depuis le XIX^e siècle, pour protéger la nature. Ce sont des outils indispensables, mais ce ne sont pas les seuls.

Il est en effet important, déjà, que ces espaces naturels soient reliés les uns avec les autres, de façon à ce que les populations d'espèces puissent circuler, qu'il puisse y avoir du brassage génétique par exemple. C'est vraiment tout le rôle des trames vertes et bleues. Il faut que les espèces qui sont encore présentes dans les espaces protégés puissent si possible essaimer dans les espaces qui ne sont pas encore protégés, ou dans les espaces qui sont actuellement en forte interaction avec les activités humaines.

Il est important aussi que les milieux banals, dans lesquels on pratique l'agriculture, la sylviculture, etc., soient aussi imprégnés de la prise en compte de la valeur des espaces naturels et de celle de la faune, de la flore, des fonctions écologiques qui s'y déroulent, des services écosystémiques qui sont mis à la disposition des êtres humains.

Donc il faut que les politiques – pas seulement celle de l'environnement -, il faut que la politique agricole, la politique industrielle, les politiques de travaux publics, les politiques d'équipement, etc., prennent en compte la biodiversité dans leurs fondamentaux. Il est aussi nécessaire que les acteurs politiques, que les décideurs, mais aussi que les ingénieurs des travaux publics, que les élus de nos collectivités territoriales, etc., prennent conscience de ce patrimoine que nous avons en commun.

Il est important de sensibiliser le public, les visiteurs par exemple, qui doivent se rendre compte que certaines de leurs actions peuvent être favorables ou défavorables à la biodiversité. Sensibiliser et former aussi les agriculteurs, par exemple, qui utilisent des pesticides, qui utilisent des herbicides sur leurs champs. Comment faire pour que ces herbicides atteignent la cible voulue, et pas la biodiversité qui est autour ?

Il est enfin important que la biodiversité soit considérée comme une valeur en elle-même, et donc qu'elle soit intégrée par exemple dans la comptabilité nationale. Qu'on la prenne en compte dans les bilans coûts-bénéfices que l'on fait quand on évalue l'intérêt par exemple de créer une nouvelle ligne TGV ou une nouvelle autoroute.